

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION DES YEUX



ÉQUIPEMENT DE PROTECTION DU VISAGE



VÊTEMENTS DE PROTECTION



GANTS DE PROTECTION

COUVERTURE :

Approx. 0.3m²/litre @ 3 mm d'épaisseur

NETTOYAGE :

Nettoyer les outils avec de l'eau et du savon.

PRÉCAUTIONS D'ENTREPOSAGE ET DE MANIPULATION :

Ne pas chauffer ni diluer. Conservez le contenant hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Le produit doit être conservé à l'abri des rayons du soleil, protégé des éléments et dans des endroits où l'air circule librement et n'est pas limité. La durée de conservation peut aller jusqu'à 18 mois à compter de la date de fabrication pour les contenants non ouverts. Conserver entre 15°C et 26°C pour une durée de conservation maximale. L'entreposage à des températures en dehors de ces conditions ou à une humidité relative supérieure à 65% réduira la durée de conservation. Un entreposage de plus de 6 mois peut requérir un mélange additionnel. Fermez hermétiquement le contenant après ouverture et lorsque vous ne l'utilisez pas. Les contenants ouverts doivent être utilisés endéans les 3 à 5 jours après ouverture. Si une peau se forme, retirez-la avant de mélanger le matériau. Conservez sous clé. Conservez dans un endroit bien aéré. Lors du transport de ce produit, assurez-vous que le couvercle et les ouvertures sont étanches et que l'unité est sécurisée et en position verticale. Ne laissez pas les produits basculer ou se déplacer car cela pourrait provoquer des fuites. Ne pas transporter sur les sièges passagers ou à l'intérieur de l'habitacle d'un véhicule. Stockez le produit dans la zone de chargement du véhicule et fixez-le sur une bâche en plastique de 6 mil pour éviter tout dommage dû à des déversements accidentels ou au relâchement des couvercles. Éliminer le contenu/contenant dans un centre autorisé de collecte des déchets dangereux ou spéciaux et conformément aux réglementations locales/nationales/régionales/internationales en vigueur.

PRÉCAUTIONS :

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les consignes de sécurité. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

CONSERVER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. VOIR FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ.

GARANTIE ET AVERTISSEMENT :

APOC garantit que le produit est exempt de défauts matériels pour une période de 20 ans, la « Période de garantie », à compter de la date d'achat. Le produit doit être appliqué conformément aux procédures d'application appropriées et à l'usage prévu tel qu'indiqué sur l'étiquette. Une préparation adéquate et des conditions de séchage appropriées doivent être respectées pour obtenir les résultats souhaités. Si le produit ne fonctionne pas comme indiqué, APOC pourra, à sa seule discrétion et après réception d'un avis écrit en temps opportun de l'acheteur pendant la Période de garantie, fournir un produit de remplacement pour réparer la zone concernée ou rembourser une partie du prix d'achat du produit défectueux au prorata de la période de réclamation. Cette garantie limitée ne couvre pas les frais de main-d'œuvre ou d'installation, ni les dommages indirects ou accessoires. En aucun cas, la responsabilité de l'entreprise ne pourra excéder le prix d'achat du produit. Contactez l'entreprise ci-dessous pour demander un remboursement avec le reçu d'achat. Il n'existe aucune garantie au-delà de ce qui est décrit dans le présent document. CETTE GARANTIE LIMITÉE EST LA SEULE GARANTIE FOURNIE PAR APOC À L'ACHETEUR. AUCUNE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE NI DE CONVENANCE À UN USAGE PARTICULIER N'EST FOURNIE AVEC CE PRODUIT.